



Communiqué de presse

Paris, le 18 janvier 2018

La finance alternative en France

- **Progression de l'activité de 50 % entre 2016 et 2017**
- **Confirmation de la place croissante du crowdfunding¹ : +44 % de fonds collectés entre 2016 et 2017**

Pour la deuxième année consécutive, KPMG et l'association Financement Participatif France (FPF) publient le baromètre de référence de la finance participative (ou crowdfunding) en France. La finance alternative, et plus particulièrement le crowdfunding, confirme s'inscrire durablement dans le paysage du financement en France.

- **La finance alternative en France : une progression de 50 % entre 2016 et 2017 ;**
- **Le crowdfunding : un mode de financement de plus en plus installé et plébiscité par 3,9 millions de financeurs en France ;**
- **Plus de 90 % du financement participatif vient financer l'économie réelle ; l'immobilier et l'environnement, parmi les secteurs les plus financés.**

Finance alternative en France : une progression de 50 % entre 2016 et 2017.

En 2017, la finance alternative s'inscrit durablement dans le paysage du financement en France, avec une croissance qui se confirme entre 2016 et 2017, après le pic enregistré en 2016 : en 2015, 297 Millions € de fonds étaient collectés ; en 2016, le montant atteignait 629 Millions € ; en 2017, il se rapproche du Milliard d'euros, à 940 Millions €.

La finance alternative confirme son excellente santé, avec une croissance toujours forte (+13 % de projets financés par rapport à 2016), que l'on peut expliquer par le développement des plateformes et l'apparition de nouveaux outils de financement permettant davantage de modèles hybrides.

Le crowdfunding : un mode de financement de plus en plus installé et plébiscité par près de 4 millions de financeurs en France.

La place du crowdfunding se confirme, avec +44 % de fonds collectés en 2017 : +20 % pour le don, +102 % pour le prêt ; seul l'investissement recule (-15 %).

¹ Crowdfunding ou financement participatif : outil de collecte de fonds opéré via une plateforme internet permettant à un ensemble de contributeurs de choisir collectivement de financer directement et de manière traçable des projets identifiés. (Source : FPF)

Crowdfunding : les fonds collectés entre 2015 et 2017



Le nombre de financeurs de projets continue également sa progression : ils sont désormais 3,9 millions de financeurs depuis le lancement des plateformes (contre 2,6 millions à fin 2016).

Depuis la première publication du baromètre du crowdfunding en 2013, la collecte de fonds auprès des particuliers par les plateformes a connu une croissance de 828 %, passant de 36 Millions € en 2013 à 336 Millions € en 2017.

« Cette croissance a été rendue possible grâce à l'ouverture du secteur à différents types d'outils financiers (émissions obligataires, minibons, titres participatifs...) qui rendent accessibles aux particuliers des financements jusqu'alors réservés aux investisseurs professionnels et institutionnels ; ceci dans le cadre d'une grande transparence et d'une traçabilité réelle, ce que les particuliers recherchent et trouvent sur les plateformes. » explique **Stéphanie Savel, Présidente de Financement Participatif France.**

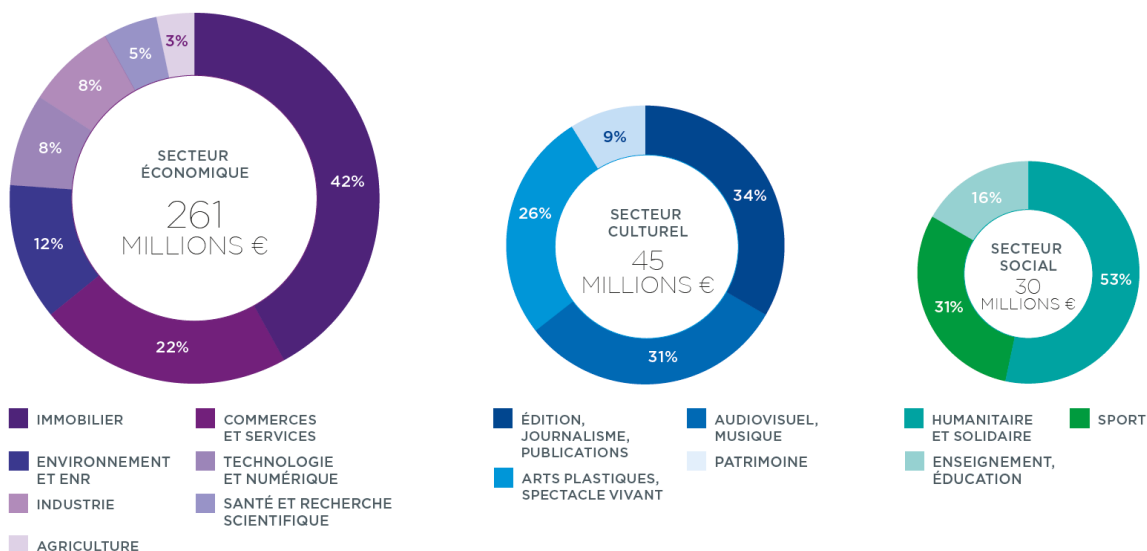
L'autre tendance notable est l'élargissement du champ d'intervention du financement participatif qui adresse aujourd'hui presque tous les secteurs de l'économie et tous les types de structures, de l'association à la start-up, en passant par les TPE-PME et les projets personnels.

Selon **Mikaël Ptachek, spécialiste Fintech KPMG** « Le crowdfunding est un mode de financement de plus en plus populaire chez les Français, notamment auprès de la population jeune, adapté tant aux nouveaux usages qu'à la possibilité pour chaque financeur d'agir sur sa stratégie d'investissement dans l'économie réelle. »

Plus de 90 % du financement participatif vient financer l'économie réelle ; l'immobilier et l'environnement, parmi les secteurs les plus financés.

Le secteur économique représente la grande majorité des fonds collectés en 2017 (261 Millions €), et plus particulièrement les secteurs de l'immobilier (42 %) ou celui de l'environnement & ENR, qui tend à prendre de plus en plus d'importance (12 %). Le secteur culturel rassemble de son côté 45 Millions € de fonds collectés. Le secteur social enfin est 3^{ème}, avec 30 Millions € de fonds collectés sur l'année.

Répartition sectorielle (pondérée par le volume de fonds collectés)



Méthodologie

Profil des répondants

- Réponses : total de 116 réponses pour 74 plateformes.
 - 4 réponses pour cagnotte en ligne ;
 - 4 réponses pour fonds de prêts aux entreprises en lignes ;
 - 1 réponse pour prêt à la consommation ;
 - 1 réponse pour solidarité embarquée ;
 - 106 réponses en finance participative dont 55 en prêt (20 en prêt rémunéré à destination des entreprises, 22 en prêt en obligations, 8 en prêt minibons/bons de caisse et 5 en prêt non-rémunéré), 29 en don (20 en don avec récompense et 9 en don sans récompense), et 22 en investissement (21 en capital et 1 en royalties) ;
- Sont considérées comme plateformes de crowdfunding, les sites Internet permettant à un ensemble de financeurs de choisir de financer directement et de manière transparente et traçable des projets identifiés. Ils sont immatriculés comme Intermédiaire en financement participatif, comme Conseiller en investissements participatifs ou comme Prestataire de services d'investissement.

Le baromètre complet est disponible auprès du service de presse.

Contact presse

KPMG

Hélène Carlander

hcarlander@kpmg.fr – 01 55 68 26 34 – 06 15 92 23 99

Financement Participatif France

Florence de Maupeou

florence.demaupeou@financeparticipative.org – 01 84 25 10 05

KPMG France

Leader de l'audit et du conseil, KPMG France est membre de KPMG International, réseau de cabinets indépendants exerçant dans 154 pays. Nos 9 000 professionnels interviennent auprès des grands groupes français et internationaux, des ETI, des PME et des groupes familiaux, ou encore des start-up, dans tous les secteurs d'activité.

www.kpmg.fr

Financement Participatif France

Financement Participatif France (FPF) est l'association professionnelle des acteurs du crowdfunding en France, avec 150 membres dont soixante-dix plateformes de crowdfunding. Créée en août 2012, elle a pour objectif la représentation collective, la promotion et la défense des droits et intérêts des acteurs de la finance participative pour faire progresser le financement de projets par les citoyens.

www.financeparticipative.org

kpmg.fr/media



Enoncé en matière de confidentialité | Mentions légales

Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978) en envoyant un email à l'adresse suivante : hcarlander@kpmg.fr

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.